Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 3

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

loppements. Les classes de filles en particulier, où la gymnastique est un peu négligée, parce qu'elle n'y est que recommandée et non point obligatoire, tireront du profit des exercices qui y sont indiqués et qui n'exigent aucun appareil spécial.

Une troisième partie renferme des conseils pour l'organisation de jeux et de sports scolaires.

Ce livre sera accueilli et lu avec plaisir et profit par tout maître qui s'intéresse aux exercices physiques et à la santé de ses écoliers.

E. DÉVAUD.

IV

CH. SCHWEITZER et E. SIMONNOT. **Abrégé de grammaire allemande avec exercices,** 1 vol. relié. — Prix : 1 fr. 75. Armand Colin, Paris, 1909.

Cette grammaire n'a de français que le titre ; les règles comme les exemples et les exercices, tout est en allemand. C'est la méthode directe appliquée strictement. Elle sera utilisée, par conséquent, avec profit par les élèves qui ont assimilé pendant une année ou deux le vocabulaire usuel et, par la pratique, les notions essentielles de la grammaire. Quant aux exercices, ce sont, sans exception, des exercices d'invention ou de permutation d'après le livre de lecture, qui demeure le livre essentiel de l'enseignement de la langue. D.

V

Revue de Fribourg. — *Sommaire du numéro de décembre 1909.* — *Paolo Arcari :* L'irrédentisme au Tessin. — *Pierre Arvel :* Le divin Pauvre (poésie). — *A. Roussel :* Lamennais et Fribourg. — *Pierre de Labriolle :* Le cas d'Arnobe. — *Jean Brunhes :* Une découverte artistique. — A travers les Revues. — Livres nouveaux. — Notes et nouvelles. — Table des matières.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Dans sa séance des 7 et 11 janvier, le Conseil d'Etat accepte, avec reconnaissance, un nouveau don de 200 fr. fait par le Rév. Père Prieur de la Valsainte en faveur de l'Université et décide de verser cette somme au fonds dénommé « Bourse des Chartreux ».

— Il agrée la démission de M. Théodore Seeberg, de Tuckum (Courlande, Russie), de ses fonctions d'assistant au laboratoire de chimie I de la Faculté des sciences.

— Il approuve un nouveau règlement de l'école secondaire professionnelle des garçons, à Fribourg.

— *Mutualité scolaire.* — La ville de Bulle possède sa mutualité scolaire, qui a commencé à fonctionner le 1er janvier dernier, avec le chiffre réjouissant de 240 mutualistes.

C'est grâce au bienveillant concours des autorités que cette œuvre, si éminemment sociale, a pu s'implanter dans le chef-lieu de la Gruyère.

Souhaitons que les nombreux et importants centres du district de la Gruyère ne tardent pas à suivre l'exemple de Bulle.

Valais. — La conférence annuelle de Messieurs les Inspecteurs a eu lieu à l'Hôtel du Gouvernement. Parmi les tractanda, figurait le nouveau règlement des écoles primaires et l'adoption d'un livret scolaire, celui en usage étant à peu près épuisé. Le type projeté est appelé à réaliser un progrès notable.

— *L'Ecole primaire* vient de publier le tableau des résultats obtenus par les différents districts aux examens de recrues en 1909, 1899 et 1889. Le district de Conches se trouve chaque année au sommet de l'échelle. En 1889, le district de Loèche occupait le dernier rang, qu'il conserve en 1899; en 1909, par contre, il l'a cédé au district de Viège. Dans la première décade, de 1889 à 1899, c'est le district d'Hérens qui a le plus amélioré sa note; par contre, il recule dans la seconde décade, de 1899 à 1909. C'est même le seul district qui ait en 1909 une note inférieure à celle de 1899. De 1899 à 1909, le district de Monthey accuse le progrès le plus marqué; il passe de la note 8.61 à celle de 6,30. Dans le même laps de temps, l'ensemble du canton a passé de la note 11,09 à 7,02. L'ascension est constante.

Zurich. — *Hygiène scolaire.* — La ville de Zurich a institué des exercices facultatifs de gymnastique pendant les après-midi de libre des écoliers. La plus grande partie de ce temps est consacrée à des jeux et des excursions, de deux heures et demie à 7 heures. Il y a, en outre, des exercices à l'arbalète, au fusil et de tambour. Tout cela a donné de très bons résultats. 1231 écoliers ont pris part à dix excursions; 1125 garçons, soit le 48.7 %, se sont exercés à l'arbalète, et 193 écoliers secondaires ont manié le fusil d'ordonnance. Le tambour aussi trouve beaucoup d'amateurs, et il y a parmi les écoliers zuricois de véritables maîtres en l'art de battre la peau d'âne. Aux jeux, 3591 garçons et filles y ont pris part, soit le 31.7 %. Les dépenses pour ces exercices se sont élevées à 17,242 an s.crf

Allemagne. — Il résulte de plaintes réitérées et de mainte statistique que l'Allemagne souffre du manque d'instituteurs

comme la France. Beaucoup de places demeurent vacantes, et cette situation conduit à nombre de conséquences fâcheuses. C'est ainsi qu'il arrive que dans une classe sont mêlés des enfants d'âge tout à fait disproportionné, et que, dans certaines écoles supérieures, les classes sont mixtes pour les garçons et les filles. On est obligé de partager arbitrairement le temps selon l'âge et l'instruction déjà acquise des enfants, et ceux-ci montent dans des classes supérieures, mal préparés et inaptes à un enseignement plus difficile. Quelquefois, on envoie d'une façon intermittente de jeunes étudiants des écoles normales, pour remplacer les maîtres qui manquent, et c'est alors la science ou l'expérience et la pédagogie qui font défaut. De la même cause vient que le nombre d'enfants est beaucoup trop grand dans une même classe ; on cite telle de celles-ci qui comprend jusqu'à 90 élèves, nombre qui est contraire à tout principe d'hygiène en même temps qu'à tout principe d'enseignement. Enfin, un maître, une institutrice qui veulent remplir leur devoir vis-à-vis d'un pareil nombre d'élèves sont les victimes d'un surmenage tel qu'ils doivent bientôt, dans un âge relativement prématuré, abandonner leur charge, demander leur retraite, ou tout au moins cesser leur enseignement de temps en temps, par manque de force physique, et surcharger leurs pareils ou donner des congés préjudiciables à l'instruction, parce que trop fréquents ou inopportuns.

Les raisons de ce manque de personnel dans l'enseignement primaire surtout, en seraient le trop petit nombre ou l'éloignement des écoles normales aussi bien que la situation pécuniaire des instituteurs en fonction, tout au moins dans les premières années d'exercice ou dans les communes rurales qui ne peuvent supporter des dépenses trop fortes. Le budget actuel semble vouloir parer au premier inconvénient, et il a prévu la construction de douze écoles normales nouvelles, comprenant l'internat pour les aspirants contre une pension assez peu élevée, accessible un peu à toutes les bourses. L'amélioration du traitement des instituteurs en exercice est aussi à l'ordre du jour, et déjà même on est arrivé à des résultats pratiques. Mais il y a autre chose à faire. Malgré les objections faites de divers côtés à ce plan, on propose d'élever d'un an l'âge obligatoire de l'école. Au lieu de six ans, les enfants devraient en avoir sept au moins ; la diminution d'une année de classe, de six à cinq, ne serait point tellement préjudiciable à l'instruction nécessaire à tout homme ; l'enfant demeurant un an de plus en liberté au foyer des parents acquerrait plus de force physique, plus de pouvoir intellectuel, et donnerait peut-être moins de peine à l'instituteur ou

à l'institutrice, chargés de débrouiller la toute première intelligence. Aussi les experts en la matière conseillent-ils d'en faire l'expérience. Nous ne voudrions pas trouver à redire à l'usage établi en Allemagne, qui veut que les institutrices demeurent célibataires pendant la période de leur charge; elles n'en sont que plus dévouées à leur mission d'éducatrices, mais cela n'est-il pas de nature à arrêter quelques bonnes volontés, volontiers enclines à la vocation d'instruire? Ajoutons, enfin, que les instituteurs ne font généralement pas de leurs enfants des successeurs ou des imitateurs dans leurs charges, et préfèrent d'autres carrières libérales, souvent plus élevées, docteurs, avocats, ecclésiastiques.

France. — Dans le discours prononcé l'autre jour à la Chambre française sur la question scolaire, M. Jaurès n'a pu méconnaître les erreurs accumulées dans certains manuels; il y a constaté notamment une glorification exagérée du présent :

Quand j'y lis qu'autrefois les riches vivaient dans les palais splendides, et les pauvres dans des taudis, je pense précisément à l'écolier qui sort d'un de ces taudis et qui entend cela, à la petite tête qui se redresse vers le maître, anxieuse et interrogative, pour lui dire tout bas : « Eh bien, et aujourd'hui? »

Il me paraît injuste aussi que l'on condamne une époque du passé parce que des famines s'y sont déchaînées, et que l'on oublie les dures épreuves que nous subissons encore aujourd'hui : famine de l'Inde, famine de l'Irlande, chômages industriels... Glorifions le présent, oui, mais avec sobriété, avec modestie.

Il ne faut pas juger toujours. En tout cas, chaque époque doit être jugée en elle-même, d'après ses moyens d'action et de vie. Il faut se demander pour chaque époque, pour chaque génération, à quelles difficultés les hommes étaient en proie, quel était le poids de leur tâche, et rendre justice à chacun sous son fardeau.

Si vous traduisez ainsi l'histoire, vous serez justes pour la grandeur d'aujourd'hui, mais, en même temps, vous verrez, à chaque époque, surgir d'admirables choses. Et pour moi, le Charlemagne qui au VIIIme siècle, quand tout croulait, sut organiser et maintenir un monde qui allait sombrer, celui-là m'apparaît avec une admirable grandeur.